

**Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Commune d'Othis**

DECISION DU MAIRE

N° 2023/11/03D

OBJET : M. 2023-031C- Contrat pour une prestation d'analyse des eaux et de surface avec la société FlashLab- Approbation

Le Maire de la Commune,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU le devis n°ENV202302AA026V2 de la société FlashLab sis 1 chemin de Saulxier - LONGJUMEAU (91169) proposant une prestation d'analyse des eaux et de surface,

Vu le budget communal,

DECIDE

Article 1er. - Un contrat est signé entre la société FlashLab et la Commune d'Othis pour une prestation d'analyse des eaux et de surface dans les écoles et les espaces Balavoine et Coluche. Le contrat prend effet au 01/01/2024.

Article 2.- Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la collectivité.

Article 3.- Il sera rendu compte de la signature de ces actes lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4.- Ampliation de la présente décision est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Seine-et-Marne, Madame la Comptable des Finances publiques assignataire de Meaux et notifiée au représentant de la FlashLab.

Fait à Othis, le 09/11/2023.

Le Maire,

Bernard CORNEILLE

